

SVTI Schweizerischer
Verein für technische
Inspektionen

ASIT Association
suisse d'inspection
technique

ASIT Associazione
svizzera ispezioni
tecniche

Swiss Association
for Technical
Inspections

www.svti.ch

Avril 2019

SVTI
ASIT



Im Dienste
Ihrer Sicherheit



Im Dienste
Ihrer Sicherheit

swiss safety
center



SOMMAIRE

- Page 3:**
ORGANES DE L'ASSOCIATION
- Page 4:**
RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION ET DE LA DIRECTION
- Page 6:**
« L'ASIT – AUSSI FIABLE QUE CRÉDIBLE »
- Page 8:**
150 ANS ASIT
- Page 10:**
ORGANISATION
- Page 13:**
COMPARAISON DES CHIFFRES-CLÉS
- Page 14:**
INSPECTION DES CHAUDIÈRES
- Page 16:**
STATISTIQUES – INSPECTION DES CHAUDIÈRES
- Page 17:**
INSPECTION FÉDÉRALE DES PIPELINES (IFP)
- Page 20:**
INSPECTION NUCLÉAIRE
- Page 23:**
SURVEILLANCE DU MARCHÉ POUR LES ASCENSEURS
- Page 24:**
SURVEILLANCE DU MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS
SOUS PRESSION
- Page 25:**
COMPTES ANNUELS 2018
- Page 32:**
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION CONCERNANT LES
COMPTES INDIVIDUELS
- Page 33:**
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION CONCERNANT LES
COMPTES CONSOLIDÉS
- Page 37:**
SWISS SAFETY CENTER SA
- Page 38:**
MATERIALS TECHNOLOGY
- Page 39:**
INDUSTRY SERVICES
- Page 40:**
CERTIFICATIONS
- Page 41:**
EXPERTISE SERVICES
- Page 43:**
ADRESSES

Photo de couverture: 150 ans ASIT

Photos des pages 1, 6, 12, 15, 18, 22, 34, 36, 39, 40, 42:
Franz Meier, Gossau

Photos des pages 8, 9:

Photo 1: 1883. Zentralbibliothek Zürich, Vögeli, Arnold I, 1,
<http://doi.org/10.3931/e-rara-54150>

Photo 2: Lithographie de Hofer & Burger, [1895?]. ETH-Bibliothek
Zürich, Rar 9008, <http://doi.org/10.3931/e-rara-33922>

Photo 3: Archives de l'Etat de Berne, Fl BLS Schiff 511

Photos 4, 5, 6: Archives de l'ASIT

Photos 7, 8: Franz Meier, Gossau

Texte et mise en page: Zoebeli Communications AG, Berne

Impression: Ast & Fischer AG, Wabern

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Comité de direction

État mars 2019

Président:

Udo M. Bäckert, Dornach *

Vice-président:

Daniel Rebsamen *

Chef adjoint de centrale, responsable de la technique des machines de la centrale de Gösgen-Däniken AG, Däniken

Membres:

Prof. Dr Rainer Bunge *

Chef du service spécialisé de l'«Institut für Umwelt und Verfahrenstechnik UMTEC»
Hochschule für Technik, Rapperswil

Dr Martin Gschwind

Chef de la division protection de la santé au poste de travail
Suva, Lucerne

Dr Lars Jeurgens

Chef de service Joining Technologies & Corrosion
EMPA, Dübendorf

Thomas Mettler

Head of Engineering Strategic Business Unit Food
Nestec Ltd., Vevey

Hans Rudolf Michel

Gérant/Propriétaire
NORM AUFZÜGE AG BERN, Frauenkappelen

Jean-Pierre Passerat

Président du conseil d'administration
SAPPRO SA, Genève

Dr Andreas Pfeiffer

Directeur
EQE GmbH, Schöftland

Prof. Dr Lukas Rohr

Directeur du département Technique et informatique
Haute école spécialisée bernoise, Bienne

Secrétaire:

Christian Wyler, Bureau ASIT

Membres honoraires

Peter U. Fischer, Meilen

Martin K. Trechsel, Gunten

Walter J. Muster, Uster

Organe de révision

BDO AG, Zurich

* Membre du Bureau du Comité

RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION ET DE LA DIRECTION

Le Groupe ASIT a signé un solide exercice 2018. Comme l'année précédente, la stabilité de la conjoncture dans l'industrie a assuré au Groupe un carnet de commandes bien garni. Cette situation se reflète notamment dans les résultats des inspections, qui ont dégagé un résultat supérieur aux prévisions en 2018.

Au cours de l'exercice, le Groupe ASIT a poursuivi ses projets dans la numérisation et la sécurité fonctionnelle. Les différentes unités de l'ASIT se sont notamment consacrées aux progrès réalisés dans la technologie des matériaux et les méthodes d'analyse mobiles. Dans le domaine informatique, l'ASIT a établi une feuille de route informatique prenant également le parti d'exploiter à l'avenir le centre informatique dans son propre bâtiment.

Le recrutement de collaborateurs qualifiés s'est également révélé difficile en 2018; le besoin de main-d'œuvre qualifiée demeure soutenu dans toutes les unités organisationnelles. En 2018, le Groupe ASIT a recruté des collaborateurs en s'appuyant sur des intermédiaires, une présence accrue sur les médias sociaux, mais aussi sur des contacts et des relations personnelles.

Le chantier de l'extension du site du Groupe ASIT à Wallisellen ne s'est pas achevé comme prévu en 2018. Des complications dans la construction de la façade ont entraîné d'autres retards. En avril 2019, le groupe ASIT a finalement pu s'installer dans la nouvelle extension emblématique. L'ASIT se sert du nouveau bâtiment principalement pour des formations et des séminaires. L'auditorium, modulable en plusieurs salles de séminaire, peut accueillir quelque 200 invités. L'étage attique renferme une cafétéria pour les collaborateurs. Trois étages à usage de bureau sont loués à des sociétés externes.

Raffael Schubiger a pris les rênes de l'ASIT au 1^{er} janvier 2019. Depuis début 2017, il avait déjà exercé la fonction de CEO de la filiale Swiss Safety Center SA. Il succède à Herbert Egolf, qui a fait de l'ASIT l'un des établissements leaders en Suisse dans la surveillance technique de la sécurité au cours de ces dernières 25 années. Il assumera désormais pour l'entreprise une fonction de conseil à un taux d'occupation réduit. Le comité de direction de l'ASIT remercie Herbert Egolf pour l'ampleur de son travail et souhaite beaucoup de succès à Raffael Schubiger dans ses nouvelles fonctions.

Chiffres-clés financiers

En 2018, le volume des activités au niveau de l'association a atteint CHF 18,5 millions (2017 : CHF 19,1 millions), en baisse de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Ce repli n'est toutefois pas dû à une diminution des produits générés par les inspections, mais au retranchement des recettes en provenance des services centraux.

Avec un excédent de CHF 588 086 (exercice précédent : CHF 706 302), le résultat du compte d'exploitation est à nouveau réjouissant. En revanche, le compte immobilier s'est clôturé sur une perte de CHF 201 300 (exercice précédent : bénéfice de CHF 102 176). Les amortissements supplémentaires sur le bâtiment, effectués par précaution, en sont la cause. Le résultat extraordinaire pris en compte les variations des provisions et des engagements hors exercice.

Le résultat annuel affiche un excédent de CHF 325 188 (exercice précédent : CHF 307 468). Compte tenu du bénéfice reporté de CHF 310 381, le bilan présente un bénéfice de CHF 635 569. Le comité de direction propose d'en allouer CHF 300 000 aux réserves facultatives.

Dans les comptes consolidés du groupe ASIT, le produit net s'est élevé à CHF 42,7 millions, soit 3,8 % de moins que l'année précédente. Par contre, le résultat de l'exercice a augmenté à CHF 233 806 (exercice précédent : CHF 149 966). C'est un pas supplémentaire dans la bonne direction : nous avons ainsi pu asseoir les bases d'une évolution financière positive.

Inspections

En 2018, l'Inspection fédérale des pipelines (IFP) était fortement mobilisée par l'inspection d'installations réhabilitées. Dans le domaine de la surveillance des travaux de construction, l'Inspection a examiné notamment l'installation d'un système de contrôle de pression pour le gazoduc de transit dans la station d'Obergesteln. L'installation et le démontage des robinets-vannes dans le système d'alimentation en carburant de l'aéroport de Zurich a également demandé beaucoup de travail. L'IFP a par ailleurs été chargée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) d'examiner les règlements d'entreprise des exploitants.

Au sein de l'Inspection des chaudières, en 2018, l'accent a de nouveau porté sur le mandat de la Suva d'inspecter les équipements sous pression : les 17 inspecteurs de cette section ont examiné au total 24 259 récipients sous pression où ils ont

décélé 4510 défauts. 76 de ces défauts se sont avérés graves et il a fallu mettre immédiatement hors service 47 des équipements examinés.

Au cours de l'année sous revue, l'Inspection nucléaire a participé, entre autres, aux préparatifs liés à la modernisation du système de circulation du réacteur de la centrale nucléaire de Leibstadt, prévue pour 2019. Les activités de maintenance annuelle ont débuté en juin à la centrale de Gösgen, en juillet à la centrale de Beznau 2 et en août à la centrale de Mühleberg. L'arrêt annuel de la centrale nucléaire de Mühleberg en 2018 a été le dernier avant sa fermeture définitive fin 2019. Les activités de maintenance de la centrale nucléaire de Leibstadt ont débuté à la mi-septembre: Les travaux de remise en état d'un système de refroidissement d'urgence ont allongé l'inspection de trois semaines. En outre, l'inspection nucléaire a accompagné la réaffectation de cinq conteneurs pour le transport de déchets de moyenne activité dans le cadre des préparatifs du démantèlement de la centrale nucléaire de Mühleberg.

La division Surveillance du marché, composée de l'Inspection fédérale des ascenseurs (IFA) et de la Surveillance du marché des équipements sous pression, a de nouveau réalisé durant l'exercice des contrôles par sondage et des contrôles ciblés d'ascenseurs, d'installations de transport de personnes, d'équipements sous pression et de récipients à pression simples. L'Inspection fédérale des ascenseurs a inspecté 225 ascenseurs et rendu 47 décisions à l'encontre d'installateurs non conformes. La Surveillance du marché des équipements sous pression a effectué 360 inspections. Elle a ouvert 35 procédures en raison d'une documentation incorrecte ou d'un manque de procédures d'évaluation de la conformité de l'ensemble en question.

Swiss Safety Center

Les anciennes filiales, Swiss TS Technical Services AG, Swiss SA et IWT Institut für Werkstofftechnologie AG, ont été regroupées au 1^{er} janvier 2018 au sein de la nouvelle société Swiss Safety Center SA qui a clôturé sa première année sur un résultat d'exploitation positif. Le Groupe ASIT est satisfait du lancement des activités de la filiale, que les clients ont bien accueillie et qui a pu rapidement se positionner sur le marché. La fusion a entraîné d'importants changements de personnel uniquement à Neuchâtel, où plusieurs collaborateurs ont quitté l'entreprise. L'équipe a toutefois pu rapidement reconstituer ses effectifs. Dans la division Materials Technology, l'accent a

porté sur le développement de l'offre de services dans le domaine des contrôles non destructifs modernes. Le pôle Industry Services a créé le secteur d'activité « Services de conformité » afin de répondre aux besoins de soutien de l'industrie dans la sécurité fonctionnelle et pour la réalisation d'évaluations de conformité globales d'installations fortement interconnectées.

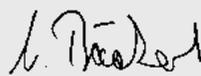
Perspectives

Le groupe ASIT table sur un contexte économique stable en 2019 et aborde le nouvel exercice avec confiance. D'une part, Swiss Safety Center SA doit poursuivre sa croissance sur le marché et s'y implanter et, d'autre part, des investissements importants sont prévus dans le domaine des processus CND pour les machines et équipements.

En 2019, le groupe ASIT célèbre ses 150 années d'existence. L'ASIT entend en profiter pour mieux se faire connaître, elle et ses activités. Une journée portes ouvertes est prévue au printemps, après son installation dans l'extension à Wallisellen. Les collaborateurs, les clients et le grand public auront la possibilité de découvrir le nouveau bâtiment et l'ASIT. Les festivités organisées à l'occasion de la réunion de l'association du groupe ASIT le 27 juin à Berne marqueront le temps fort de son anniversaire: avec ses membres, ses partenaires et ses clients, l'ASIT portera alors un toast à sa success story, et, espérons-le, à un avenir tout aussi fructueux.

Wallisellen, mars 2019

Pour le comité de direction
Le président



Udo M. Bäckert

Pour la direction
Le directeur



Raffael Schubiger

« L'ASIT – AUSSI FIABLE QUE CRÉDIBLE »

Le groupe célèbre son 150^e anniversaire sous une nouvelle direction: en 2019, le groupe ASIT se pare pour l'avenir et peut se prévaloir d'une belle success story. Entretien avec Herbert Egolf, ancien directeur de l'ASIT, et son successeur, Raffael Schubiger.

Le changement à la tête de l'ASIT coïncide avec son 150^e anniversaire. Intention ou coïncidence?

HERBERT EGOLF: C'est le fruit des circonstances. Dans la préparation de ma succession, il importait surtout d'assurer la continuité et de veiller à une transition graduelle. C'est pourquoi Raffael Schubiger avait déjà repris les rênes du Swiss Safety Center en 2017.

RAFFAEL SCHUBIGER: Ces deux dernières années, j'ai largement profité de l'expérience d'Herbert Egolf et j'ai aussi beaucoup appris sur le groupe ASIT. Je me sens désormais d'attaque pour assumer ma nouvelle mission.

Monsieur Egolf, vous continuerez à assurer des fonctions au sein du groupe. Lesquelles?

HERBERT EGOLF: Je vais encore prêter main forte au comité et au conseil du comité, notamment sur des projets stratégiques, par exemple dans le cadre d'une analyse des risques à l'échelle de l'entreprise où il faut aussi élaborer les mesures à prendre. J'accompagne en outre le projet de notre nouveau bâtiment jusqu'à son achèvement et, en tant que président du conseil d'administration, je soutiens le développement de Swiss Safety Center SA.

Quel a été votre plus grand succès au cours de votre mandat de directeur?

HERBERT EGOLF: Ma mission a commencé au début des années 90 pour aider l'ASCP de l'époque à se projeter dans l'avenir. En ce temps-là, l'Europe était en train d'instaurer la libre circulation des marchandises avec son cortège de nouveaux concepts (New Approach et Global Approach). De fortes pressions se sont alors exercées sur l'ASCP qui a vu son monopole historique menacer de lui glisser des mains. L'adoption imminente de diverses nouvelles directives sur la sécurité des produits a ouvert la voie à la concurrence sur de larges pans des activités d'évaluation de la conformité en matière de sécurité de l'ASCP. A cette époque, l'ASCP se sentait impuissante face à ce développement. Aujourd'hui, je suis satisfait de voir comment le groupe a passé d'une situation jugée oppressante, voire désespérante, aux yeux des collaborateurs à ce moment-là, à un groupe d'entreprises modernes, bien organisé et prospère. Et ce, tout en préservant notre indépendance (surtout vis-à-vis des entreprises étrangères désireuses de s'établir en Suisse). L'assise financière du groupe a également été considérablement renforcée. Sans oublier l'infrastructure nécessaire à nos services. Elle est désormais très fonctionnelle et résolument tournée vers l'avenir.

M. Schubiger, quel est l'aspect qui vous séduit le plus dans votre nouvelle fonction?

RAFFAEL SCHUBIGER: Les personnes que je vais rencontrer. Beaucoup de gens passionnants dépositaires d'un large savoir travaillent au sein de

De gauche à droite:
Raffael Schubiger et
Herbert Egolf



l'ASIT. Pouvoir travailler avec eux, c'est là un point qui me motive. J'ai également plaisir de pouvoir contribuer au développement d'une entreprise qui a déjà 150 ans.

Quelles sont les priorités que vous allez fixer ?

RAFFAEL SCHUBIGER: Je souhaite positionner l'organisation de sorte à ce qu'elle puisse aborder les enjeux à venir avec sérénité : le Groupe ASIT doit poursuivre son essor dans l'environnement dynamique qui l'entoure tout en restant un partenaire fiable pour ses clients. Il n'est pas facile de répondre à ces besoins. Et j'espère aussi pouvoir un jour dresser un bilan aussi positif qu'Herbert Egolf.

L'ASIT existe depuis 150 ans. Quels sont les grands jalons de son histoire à vos yeux ?

HERBERT EGOLF: La fondation en 1869 fut bien sûr l'événement décisif (rire). Plus tard, en 1925 et 1938, l'entreprise anciennement connue sous le nom d'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur, l'ASCP, a été chargée de la mise en œuvre des premières ordonnances du Conseil fédéral dans l'installation et l'exploitation des chaudières et équipements à vapeur. Lorsque le transport international de gaz a commencé dans les années 1960, l'Inspection fédérale des pipelines (IFP) a vu le jour. L'Inspection nucléaire a été créée par la suite quand on a commencé à exploiter l'énergie nucléaire. En 1994 l'ASCP a été rebaptisée pour devenir l'ASIT, l'Association suisse d'inspection technique. En 2001, le groupe a pu scinder dans une autre société les activités soumis à concurrence, à savoir SVTI Services AG, puis Swiss TS AG. D'autres ramifications organisationnelles ont suivi, jusqu'à ce que les filiales de l'ASIT – IWT Institut für Werkstofftechnologie AG, Swiss TS AG et Swissi SA – fusionnent en 2018 pour former le Swiss Safety Center SA.

Qu'est-ce qui vous fascine dans la pérennité de l'entreprise ?

RAFFAEL SCHUBIGER: Que l'ASIT a pu s'adapter aux changements technologiques, économiques, politiques et sociaux au cours des 150 dernières années.

HERBERT EGOLF: Le plus grand défi a certainement été le passage du régime de monopole au régime de la libre concurrence après 1992. L'ASIT n'était pas préparée à faire ce pas à l'époque. Les concurrents brusquement entrés en scène ont d'abord été perçus comme une menace, mais rétrospectivement, cette irruption s'est avérée une expérience très précieuse.

RAFFAEL SCHUBIGER: Il est remarquable que l'ASIT ait si bien maîtrisé cette rapide mutation et que le groupe soit si fort sur le marché aujourd'hui.

Quels sont les enjeux à moyen et long terme pour le groupe ASIT à votre avis ?

HERBERT EGOLF: Nous devons « lire » correctement les développements technologiques, rester dans la course et contribuer à les façonner par des procédés innovants. L'objectif de l'ASIT est de consolider encore sa position de centre de compétence de pointe dans la sécurité technique.

RAFFAEL SCHUBIGER: Nous avons grandi ces dernières années. Et nous voulons poursuivre sur cette lancée. Malgré notre dynamisme et notre croissance, nous ne devons pas oublier nos valeurs fondamentales : aujourd'hui comme demain, le public devrait continuer à percevoir l'ASIT comme fiable, sérieuse et crédible.

L'ASIT sous une nouvelle direction

Le comité de direction de l'Association suisse d'inspection technique ASIT a élu Raffael Schubiger au poste de directeur et de président de la direction générale. Il succède à Herbert Egolf qui a dirigé l'ASIT pendant plus de 25 ans. Raffael Schubiger a pris ses fonctions le 1^{er} janvier. Cet ingénieur mécanicien de 47 ans, titulaire d'un doctorat en génie mécanique, dirige depuis janvier 2017 la filiale Swiss Safety Center SA (antérieurement Swiss TS, Swissi SA et IWT).

150 ans ASIT

150 ans au service de la sécurité. Quelques jalons dans l'histoire de l'ASIT.



1938

Entrée en vigueur de l'ordonnance fédérale concernant l'établissement et l'exploitation des équipements à pression

Membre fondateur et président de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur: colonel Arnold Voegeli-Bodmer



1869

1879

1889

1919

1929

1939

1869

Création de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur le 9 juillet 1869

Explosion d'une chaudière du bateau à vapeur « Montblanc » sur le Léman 1892 (26 morts). Par la suite, la première ordonnance fédérale sur l'établissement et l'exploitation de récipients de vapeur entre en vigueur.



3



4

Laminage des extrémités des tubes d'un tambour à vapeur avant le soudage

1898

Entrée en vigueur de la première ordonnance fédérale concernant l'établissement et l'exploitation de générateurs de vapeur et de récipients de vapeur

Schweizerischer Verein von Dampfkesselbesitzern.
VERSCHIEDENE SYSTEME
der
unter Controle des Vereins stehenden Dampfkessel
nebst graphischer Tabelle: Bestand pro Ende 1895.



Vom Vereins-Bureau zusammengestellt
nach vorliegenden Concessionszeichnungen
für die
Schweizerische Landesausstellung in Genf
1896



Lithographie von BEHRER & BURBACH in Zürich.

2

1899

1909

1919

1929

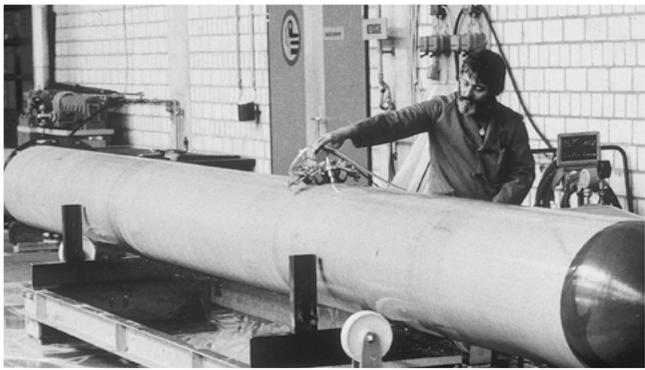
1925

Entrée en vigueur d'une nouvelle ordonnance fédérale concernant l'établissement et l'exploitation de générateurs de vapeur et de récipients de vapeur

Vue générale de quelques systèmes de chaudières à vapeur placés sous le contrôle de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur, 1895

5





6

Contrôle par ultrasons d'une bouteille en acier

Contrôle d'un ascenseur

8



1975

Nouveau nom : Association suisse de contrôle des installations sous pression, l'ASCP

1994

L'ASCP est rebaptisée en ASIT Association suisse d'inspection technique.

2004

Création de la division « Inspection fédérale des ascenseurs (IFA) »

2018

Regroupement des sociétés IWT, Swiss TS et Swissi au sein de Swiss Safety Center SA

1949

1959

1969

1979

1989

1999

2009

2019

1962

Nouvelle activité comme instance de contrôle dans l'inspection et la surveillance d'éléments sous pression de centrales nucléaires. C'est la naissance de l'Inspection nucléaire.



7

Inspection visuelle des voies de passage dans l'enceinte de confinement

2001

Regroupement de SVTI Services AG et de TÜV (Suisse) SA pour donner naissance à Swiss TS Technical Services SA

2012

Participation majoritaire à Swissi SA et élargissement du groupe ASIT comme « centre de compétences suisse indépendant pour la sécurité technique et la gestion du risque »

1992

Intégration de « l'Inspection fédérale des matières dangereuses (EGI) », antérieurement une partie de l'EMPA

2009

Nouveaux locaux pour les laboratoires et fondation de l'IWT Institut für Werkstofftechnologie AG à Wallisellen

1964

Création de la division « Inspection fédérale des pipelines (IFP) »



Dans la chambre de combustion d'une chaudière de récupération pour la production d'eau chaude ou de vapeur, la sécurité est vitale.

1969

1979

1989

1999

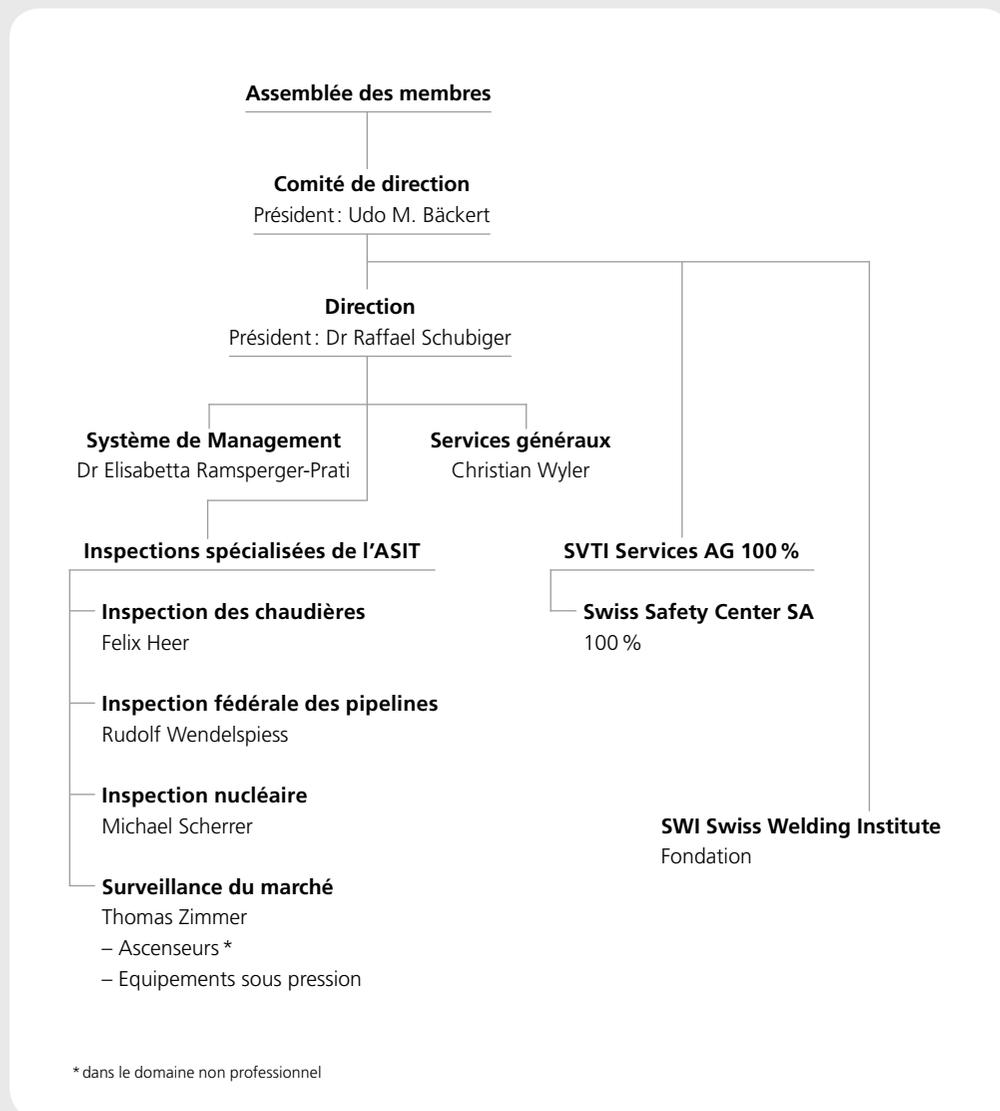
2009

2019

ORGANISATION

ASIT Association suisse d'inspection technique

Organisation et compétences
État mars 2019



Accréditations de l'ASIT

Organisme d'inspection de type A (SIS 0007) selon ISO/IEC 17020 pour l'évaluation de la sécurité des équipements et installations sous pression, des installations de transport par conduites de combustibles et carburants, des composants et systèmes nucléaires, ainsi que dans le domaine de la surveillance du marché des équipements sous pression et des ascenseurs.

UDO M. BÄCKERT

Président du Comité de direction



DR HERBERT EGOLF

Directeur, président du Comité exécutif jusqu'au 31.12.2018



DR RAFFAEL SCHUBIGER

Directeur, président du Comité exécutif dès le 1.1.2019



FELIX HEER

Chef de l'Inspection des chaudières



RUDOLF WENDELSPIESS

Chef de l'Inspection fédérale des pipelines



MICHAEL SCHERRER

Chef de l'Inspection nucléaire



THOMAS ZIMMER

Chef de la Surveillance du marché



CHRISTIAN WYLER

Chef des Services généraux





Le chantier de l'extension du site de l'ASIT peu avant la finalisation

COMPARAISON DES CHIFFRES-CLÉS

| | 2018 | 2017 | 2016 |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|
| | KCHF | KCHF | KCHF |
| Chiffres-clés de l'ASIT | | | |
| Produits d'exploitation | 18 517 | 19 098 | 19 736 |
| Excédent de l'exercice | 325.2 | 307.5 | 287.3 |
| Quote-part des fonds propres | 36,9 % | 36,4 % | 40,9 % |
| Chiffres-clés des filiales | | | |
| Produits SSC* | 26 949 | 15 215 | 16 067 |
| Produits IWT** | | 3 252 | 4 223 |
| Produits Swissi** | | 10 005 | 11 053 |
| Nombre de collaborateurs | | | |
| ASIT | 101 | 107 | 108 |
| SSC* | 139 | 63 | 65 |
| IWT** | | 22 | 24 |
| Swissi** | | 48 | 55 |

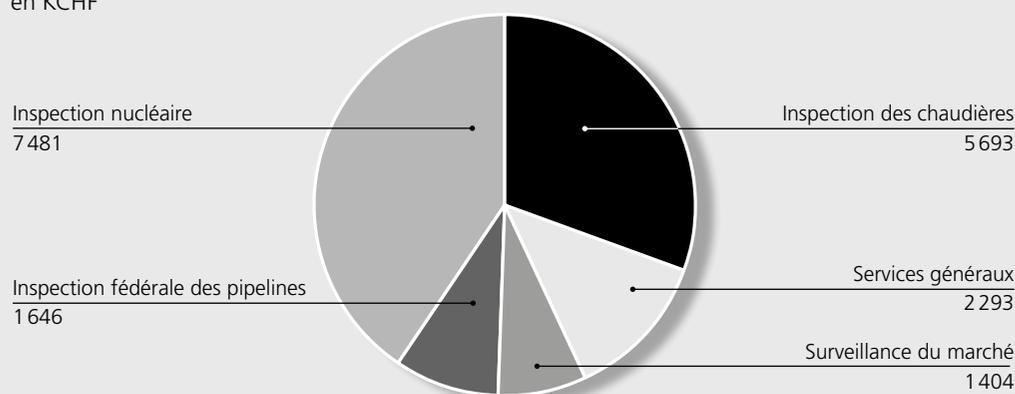
* Dans le passé Swiss TS

** Fusionnés en SSC

Fin 2018, la quote-part des fonds propres de l'ASIT s'élevait à 36,9%.

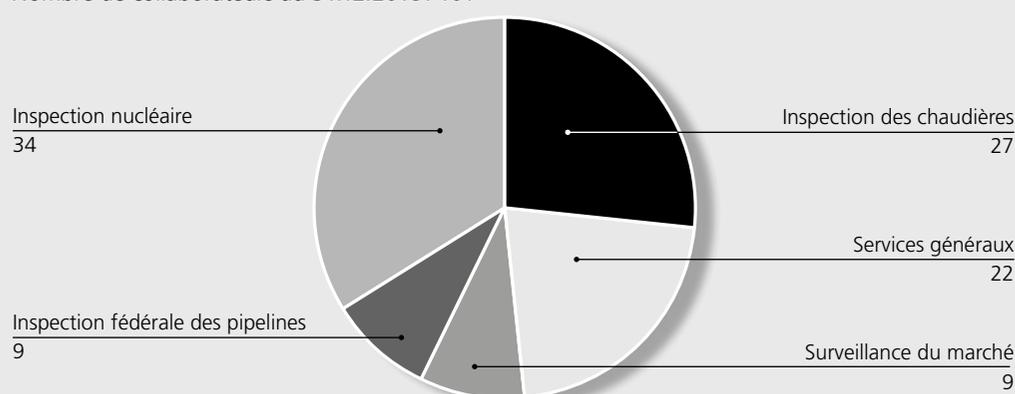
PRODUITS ASIT 2018

en KCHF



COLLABORATEURS ASIT 2018

Nombre de collaborateurs au 31.12.2018: 101



INSPECTION DES CHAUDIÈRES

L'année sous revue de l'Inspection des chaudières s'est caractérisée par des inspections récurrentes d'équipements sous pression et la délivrance d'agrèments pour des installations contenant des liquides susceptibles de polluer les eaux. Les inspecteurs ont constaté 4510 vices.

Inspections périodiques

Les 17 inspecteurs de ce secteur ont inspecté 24 259 équipements sous pression durant l'exercice sous revue. Quelque trois quarts des inspections ont eu lieu sur des installations durant le fonctionnement, les autres à l'arrêt. Les inspecteurs ont constaté 4510 vices.

Remises en état et modifications

L'évaluation, la validation et la réception des réparations et des remises en état comptent toujours parmi les principales activités de l'Inspection des chaudières. 298 réparations ou remises en état ont fait intervenir les experts de l'Inspection pour une évaluation des aspects ayant trait à la sécurité.

Sinistres impliquant des équipements sous pression

En 2018, 76 vices graves ont été signalés. 47 équipements sous pression ont alors dû être mis hors service immédiatement, tandis que pour les autres équipements, les vices ont été réparés dans les délais impartis.

Annonce et radiation d'équipements sous pression

Au cours de l'exercice sous revue, 1742 nouveaux équipements sous pression ont été annoncés à la Suva et enregistrés par l'Inspection des chaudières, tandis que 1615 équipements sous pression se sont vu radier du registre sur demande.

Audit de services spécialisés pour la révision des soupapes de sûreté

A l'heure actuelle, 55 services spécialisés sont reconnus par l'ASIT conformément à la règle technique KIS-RT 901. Ils peuvent donc réaliser des inspections de soupapes de sûreté conformé-

ment aux prescriptions de la directive CFST 6516. L'Inspection des chaudières réalise des audits périodiques auprès de ces services, sur mandat de la Suva.

Participation à des tâches de prévention

L'Inspection des chaudières apporte son soutien à la Suva pour les activités de prévention, dans le cadre d'un mandat qu'elle s'est vu confier par cette dernière. Organisation qualifiée, l'Inspection des chaudières assume des tâches dans le domaine de l'information et réalise des contrôles suite à des carences graves. Elle est en outre active dans divers organes spécialisés.

Réservoirs et citernes pour liquides pouvant polluer l'eau

Depuis 2009, l'ASIT est le service spécialisé responsable du contrôle des citernes en métal et en plastique ainsi que de leurs équipements de sécurité, conformément aux directives de la CCE. En 2018, l'Inspectorat a une fois de plus enregistré une forte hausse de son chiffre d'affaires. Les contrôles de citernes en métal représentent quelque 60 % du chiffre d'affaires, suivi de ceux de citernes en matière plastique qui en totalisent environ 15 à 20 %. Le reste du chiffre d'affaires (environ 20 à 25 %) provient de la certification des étanchements (revêtements, laminés, films, pâtes d'étanchéité pour joints, bandes d'étanchéité ou plaques), de doubles parois intérieures (doublure interne en laminé ou enveloppes intérieures sous forme de films) et des appareillages (sécurités anti-débordement, détecteurs de fuites et jaugeurs de niveau automatiques).

L'Inspection se focalise de plus en plus sur les inspections préliminaires et finales volontaires des installations dans lesquelles sont stockés des fluides susceptibles de polluer l'eau, car l'expérience a montré que la modernisation ou la construction de telles installations comporte souvent des défauts.



**SVTI
ASIT**
Abo-Karte
ausgegeben am 20.11.2019
2019

Spezial hergestellt von
Lohmeyer Druckwerk
für
KUNDE: COCO SCHNEIDER AG
Name: _____
Mitarbeiter: _____
Abteilung: _____
Standort: _____

Inspecteur à l'œuvre lors de l'inspection d'une chaudière en service

STATISTIQUES – INSPECTION DES CHAUDIÈRES

Nombre des chaudières et réservoirs

| | Chaudières | Réservoirs | Objets |
|--------------------------------------|--------------|---------------|---------------|
| Situation à fin 2017 | 3 052 | 46 128 | 49 180 |
| Diminution/augmentation | 12 | 115 | 127 |
| Situation au 31 décembre 2018 | 3 064 | 46 257 | 49 304 |

Statistique des accidents et avaries

Statistique des accidents et avaries relevés aux objets astreints au contrôle

| | 2018 | 2017 |
|---|--------|--------|
| Fréquence | | |
| Objets surveillés | 49 304 | 49 180 |
| Accidents enregistrés | 0 | 0 |
| Genre d'avarie/accidents (plusieurs causes peuvent être signalées) | | |
| Usures, corrosions, érosions | 587 | 496 |
| Fissures | 118 | 36 |
| Bossellements, déformations | 3 | 0 |
| Nombre de blessés | 0 | 0 |
| Nombre de morts | 0 | 0 |
| Mesures prises (plusieurs causes peuvent être signalées) | | |
| Mise hors service immédiate de l'objet | 47 | 38 |
| Réparation immédiate | 76 | 67 |
| Réparation à délai fixe | 126 | 131 |
| Remplacement/remplacement partiel | 93 | 83 |
| Inspections plus fréquentes | 821 | 644 |
| Réduction des paramètres de service | 23 | 32 |
| Cause primaire de l'avarie/de l'accident (plusieurs causes peuvent être signalées) | | |
| Usure, vieillissement, corrosion | 532 | 496 |
| Mode d'exploitation non autorisé | 21 | 13 |
| Défauts de matériaux, de construction ou de fabrication | 8 | 5 |
| Cycle de contraintes (fatigue) | 3 | 0 |
| Manque d'eau | 0 | 0 |
| Eau d'alimentation de qualité insuffisante | 85 | 18 |
| Influences défavorables du foyer | 0 | 0 |
| Concept de fermeture rapide | 2 | 0 |
| Erreur de commande | 23 | 2 |
| Dispositif de sécurité et de réglage | 1 942 | 1 809 |
| Autres | 0 | 0 |

INSPECTION FÉDÉRALE DES PIPELINES (IFP)

En 2018, l'IFP a principalement inspecté des installations rénovées ou renouvelées. Elle a aussi assumé d'autres missions du volet organisationnel de la surveillance en examinant les règlements des opérateurs relatifs à l'exploitation des conduites. Pour ce faire, l'IFP a continué à développer son outil web LOP.

Contrôle d'exploitation

Autorité de surveillance technique des gazoducs et oléoducs, l'IFP doit régulièrement contrôler les installations déjà en service. L'inspection surveille un total de 2498 kilomètres de conduites et de 463 installations annexes. Au cours de l'exercice, elle a pu procéder à tous les contrôles prévus sur les conduites, la protection cathodique, les installations annexes et les récipients dans les délais impartis. Les attributions de l'IFP englobent également le contrôle des opérateurs eux-mêmes, de leur organisation et de leur équipement. En 2018, les inspecteurs ont ainsi examiné des rapports de contrôle des opérateurs ou surveillé des exercices d'intervention. Parmi les 15 exercices d'intervention prévus, l'IFP en a accompagné neuf sur le terrain ; pour les exercices restants, elle s'est réunie en amont avec les opérateurs au sujet des objectifs et a obtenu un rapport sur le contrôle au terme de l'exercice.

Contrôle de chantiers

Outre l'installation d'un nouveau réservoir tubulaire, l'IFP a également surveillé un certain nombre de réaménagements intéressants des tracés des conduites en 2018. La construction ou la conversion de plusieurs stations de réduction de pression est venue s'y ajouter. Le montage d'un système de régulation de pression pour le gazoduc de transit dans la station d'Obergesteln s'est avérée être un chantier majeur. L'installation ou la transformation des robinets-vannes du système d'alimentation en carburant de l'aéroport de Zurich fut également très complexe.

Le processus de renouvellement des installations auxiliaires datant de la création du réseau d'approvisionnement en gaz naturel s'est poursuivi au cours de l'exercice sous revue. Dans les stations restées sur leur site d'origine, l'équipement intérieur a généralement été entièrement renouvelé. Dans certains cas, les installations ont dû être complètement reconstruites à un autre endroit.

Début 2018, un poste de commande situé sur un terrain autre que celui de l'opérateur a été soumis pour la première fois à une procédure d'autorisation. Auparavant, les postes de commande étaient simplement assimilés à des installations auxiliaires. Cette procédure a soulevé des questions d'exploitation auxquelles il s'agit encore de trouver des réponses dans le cadre de l'approbation du règlement d'exploitation.

Règlements d'exploitation et outil LOP

En collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Inspection s'occupe depuis un certain temps déjà des règlements des opérateurs relatifs à l'exploitation de conduites. Selon l'ordonnance sur les installations de transport par conduites, ce règlement doit être approuvé par l'Office fédéral. Toutefois, le champ d'application et la nature de cette autorisation n'ont pas encore été pleinement définis. Au printemps 2018, l'OFEN a chargé l'Inspection de contrôler ces règlements. Fin 2018, l'IFP avait examiné et validé quelque 145 documents, soit environ un tiers des documents à approuver. L'inspection continuera d'étoffer son outil Internet LOP afin de faciliter le bouclage des contrôles.

Demandes de permis de construire déposées par des tiers et constructions non surveillées

Le nombre de demandes de permis de construire déposées par des tiers a enregistré une nouvelle hausse au cours de l'exercice. Au total, 698 demandes ont été traitées, dont 17 concernaient des travaux d'urgence. Si les travaux sont exécutés sans avoir obtenu de permis de construire au préalable ou si les prescriptions ne sont pas respectées, l'IFP procède à une enquête préliminaire pour vérifier s'il ne faut pas engager une procédure pénale. L'IFP a établi 21 rapports correspondants pendant la période sous revue.

Sinistres

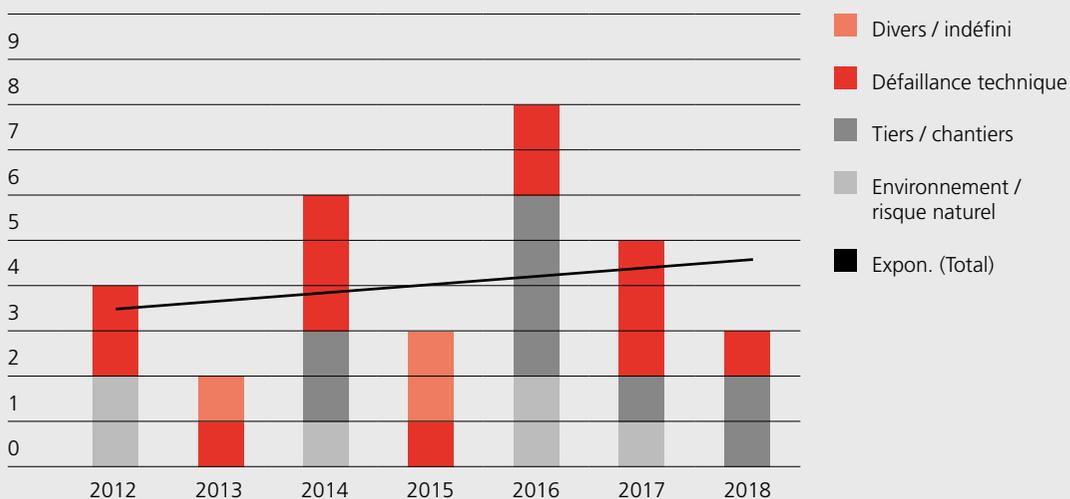
Point réjouissant, 2018 a connu moins de sinistres qu'au cours des années précédentes. L'IFP n'en a enregistré que trois : deux d'entre eux faisaient suite à des dommages causés par des tiers. Dans deux cas, les sinistres ont été détectés à l'aide d'un racleur intelligent. Un endommagement a causé une fuite sur une conduite non raclable.

Sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie, l'ERI examine le règlement d'exploitation des exploitants de pipelines.



Inspection annuelle d'une station
de mesure et de réduction de
pression de gaz naturel

Bien que le nombre de demandes ait diminué en 2018, la tendance générale au cours des sept dernières années est à la hausse :



Groupes de travail

En 2018, l'IFP s'est également engagée à nouveau dans différents groupes de travail où les exploitants de réseaux gaziers et d'autres services publics étaient représentés. Les groupes de travail se sont surtout penchés sur les révisions prévues de l'ordonnance sur les installations de transport par conduites et de l'ordonnance concernant les prescriptions de sécurité pour les installations de transport par conduites de même que de la directive IFP. L'Office fédéral de l'énergie a par ailleurs chargé une entreprise externe d'examiner la manière dont les autorités surveillent les conduites. Les résultats de cet examen sont maintenant évalués par l'OFEN. L'IFP a également participé à des réunions de groupes de travail de diverses instances internationales et nationales, notamment du Comité européen de normalisation (CEN), de l'Association européenne pour l'étude de la corrosion et la protection des réseaux de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, de gaz et de pétrole (CEOCOR), de l'Institut international de soudure (IIW), de l'association des organismes de contrôle technique (VdTÜV), de la Société suisse de protection contre la corrosion (SGK) et autres.

INSPECTION NUCLÉAIRE

Les travaux d'entretien et de maintenance dans les centrales nucléaires ont compté, cette année encore, parmi les activités principales de l'Inspection nucléaire. Les préparatifs en vue de la modernisation des circuits dans la centrale nucléaire de Leibstadt prévue en 2020 n'ont pas manqué de l'occuper.

Domaines d'activité

L'Inspection nucléaire concentre ses activités sur les composants et systèmes mécaniques des centrales nucléaires suisses classés selon des normes de sécurité ainsi que sur les récipients destinés au transport et au stockage des éléments combustibles usés et des déchets hautement radioactifs. Le champ des inspections est clairement défini par les directives de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). L'Inspection nucléaire procède à une expertise professionnelle indépendante de l'exploitant des centrales et apporte ainsi à l'IFSN des informations supplémentaires servant de base aux prises de décisions.

Examen préliminaire et contrôle de construction

Les experts effectuent un contrôle préliminaire des documents de fabrication et d'assemblage des pièces de rechange, des composants ou des systèmes. Viennent ensuite le contrôle de construction lors des principales opérations de fabrication et l'inspection des documents relatifs à la production. Au cours de l'année sous revue, les experts ont inspecté une centaine de dossiers de contrôles préliminaires ainsi que les documents de fabrication des nombreux composants mécaniques. Ils ont en outre procédé aux inspections correspondantes dans les ateliers des fournisseurs.

Contrôles périodiques

Pendant les arrêts destinés à la maintenance, les experts évaluent l'état des récipients, des tuyauteries et des robinetteries dans les circuits primaires et secondaires et participent aux contrôles de fonctionnement et aux inspections des systèmes. Les activités de maintenance ont débuté en juin/juillet dans les centrales de Gösgen et Beznau 2, avant de se poursuivre en août à la centrale de Mühleberg. L'arrêt annuel de la cen-

trale nucléaire de Mühleberg en 2018 a été le dernier avant sa fermeture définitive fin 2019. Les activités de maintenance de la centrale nucléaire de Leibstadt ont débuté à la mi-septembre : les travaux de remise en état d'un système de refroidissement d'urgence ont prolongé l'inspection de trois semaines.

Organisme de qualification

Au cours de l'exercice, les experts de l'OQ (organisme de qualification) ont contrôlé les systèmes d'inspection non destructifs déployés par l'Inspection dans le cadre de ses examens périodiques. Ces contrôles englobent les capteurs d'inspection, le cahier de charges des inspections, le personnel d'inspection et, en ce qui concerne les systèmes automatisés, le dispositif qui guide les capteurs le long de la surface à examiner. Pour ces contrôles, l'OQ est en contact étroit avec les autorités et les opérateurs des systèmes d'inspection. Il cultive également les échanges de retours d'expérience avec ses homologues en Europe et aux Etats-Unis. Ces échanges permettent de reprendre de l'étranger des éléments à évaluer pour la qualification conformément aux dispositions suisses.

Laboratoire CND

En 2018, le laboratoire de CND a franchi des étapes importantes dans plusieurs projets de recherche : Le projet « NOMAD », soutenu par la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), a accompagné les premières mesures dans les Hotlabs en Belgique. Des avancées ont été réalisées dans le projet « PIONIC », en étroite collaboration avec l'IFSN. Le laboratoire CND a mis en service un système complexe de contrôle par ultrasons. Les résultats des premières mesures serviront de base aux partenaires de recherche internationaux.

Dans le cadre d'une coopération avec l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), le laboratoire CND a achevé le projet « Contrôle par courants de Foucault des fissures de fatigue ». Les résultats de ce projet seront bientôt présentés lors d'une conférence internationale.

Récipients de transport et de stockage

Au cours de l'exercice, 27 récipients destinés au transport et au stockage étaient en production. Sept récipients contenant des éléments combustibles usés ont été entreposés. L'Inspection a apporté son aide à l'IFSN dans les procédures d'agrément d'un nouveau type de récipient importé d'Allemagne. Elle a en outre accompagné la réaffectation de cinq récipients destinés au transport de déchets de moyenne activité dans le cadre des préparatifs du démantèlement de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Collaboration dans les commissions d'experts et formation continue

L'Inspection nucléaire participe activement aux travaux d'organismes nationaux et internationaux et soutient ainsi le développement des réglementations nucléaires. Elle met plusieurs experts à la disposition de l'Association suisse des essais non destructifs. Par ailleurs, l'inspection fait partie du réseau d'échange européen au sein du groupe de travail sur l'inspection périodique des centrales nucléaires. Il va sans dire que la formation et la formation continue se voient aussi accorder une grande place: dans le cadre de l'activité au sein de l'Inspection nucléaire, des formations régulières dans les domaines du contrôle non destructif, du soudage ou de la vérification des calculs sont impératives.



SURVEILLANCE DU MARCHÉ POUR LES ASCENSEURS

L'Inspection fédérale des ascenseurs (IFA) a contrôlé 225 ascenseurs et installations de transport de personnes durant l'exercice sous revue. En 2018, 8000 nouveaux ascenseurs ont été mis en service en Suisse.

Activité d'inspection

Durant l'exercice, l'Inspection fédérale des ascenseurs a réalisé des contrôles par sondage réguliers sur les nouveaux ascenseurs et les nouvelles installations de transport de personnes mis en service. Le programme de contrôles par sondage des ascenseurs qui sont soumis à déclaration conformément à l'ordonnance sur les ascenseurs a représenté l'essentiel de ses activités. Au cours de l'exercice, plus de 8000 ascenseurs ont été mis en service en Suisse, un quart d'entre eux venant remplacer des ascenseurs déjà installés. En parallèle, un programme de contrôles par sondage a été effectué sur des ascenseurs et platesformes élévatoires inclinées. Au total, l'IFA a réalisé 225 contrôles d'ascenseurs dans toutes les régions du pays au cours de l'année sous revue.

Contrôles

S'il s'avère, lors d'un contrôle, qu'un installateur ayant mis sur le marché un ascenseur ne s'est pas conformé aux exigences légales, l'IFA ouvre une procédure à son encontre. En 2018, 47 décisions ont été rendues à l'encontre d'installateurs non conformes. Par ailleurs, l'IFA vérifie aussi régulièrement que toutes ces sociétés observent leur obligation de déclaration légale. En outre, un programme de contrôles par sondage a eu lieu, au cours duquel 14 revendeurs et importateurs d'ascenseurs à usage domestique ont été inspectés au siège respectif de leur entreprise. Les ascenseurs à usage domestique sont par exemple installés dans des maisons individuelles où ils font office de monte-escaliers pour personnes âgées. Ils sont soumis à la législation de l'ordonnance sur les machines.

Activités d'information

L'IFA met à disposition des fiches d'information et une foire aux questions (FAQ) relatives à la législation sur les ascenseurs sur le site Internet de l'ASIT. Les documents sont disponibles en trois langues nationales. En 2018, l'élaboration de la nouvelle fiche d'information conjointe de l'IFA et de la Suva portant sur la mise en service sûre des ascenseurs a représenté une part importante du temps de travail consacré au domaine des activités d'information. En octobre dernier, l'IFA a organisé à Olten une réunion d'information à ce sujet, qui a accueilli de nombreux participants. L'IFA a par ailleurs publié sur le site Internet de l'ASIT des statistiques régulières sur tous les nouveaux ascenseurs installés en Suisse.

Collaboration

L'IFA entretient des contacts réguliers avec d'autres organes de contrôle actifs dans des domaines similaires, notamment avec la Suva ou des organes cantonaux. Elle rédige des rapports expertises pour le compte de diverses autorités cantonales, par exemple lors des enquêtes qui font suite à un accident.

Perspectives

En 2019, l'IFA procédera à de nouveaux contrôles et programmes de contrôle par sondage, notamment sur les nouveaux ascenseurs et les installations de remplacement concernant des ascenseurs largement modifiés. Elle a en outre prévu de participer à un échange des résultats de contrôle dans le cadre d'un projet des autorités européennes de surveillance du marché.

L'IFA met les principales informations relatives à la législation sur les ascenseurs à disposition sur le site Internet de l'ASIT sous la forme de fiches d'information et de foires aux questions.

SURVEILLANCE DU MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS

SOUS PRESSION

La Surveillance du marché des équipements sous pression a mené en 2018 deux programmes de contrôles par sondage et effectué d'autres contrôles suite à des indices fondés. Au total, 360 objets ont été vérifiés et 35 procédures ont dû être ouvertes.

Activité d'inspection

Au cours de l'exercice, la Surveillance du marché a poursuivi son programme de contrôles par sondage, s'est chargée de donner suite aux indices fondés de produits de provenance suisse ou étrangère non conformes et a opéré des contrôles précis sur des objets ou installations spécifiques. Elle a également assuré le suivi des avertissements et des rappels de produits déjà introduits sur le marché suisse.

Contrôles

Dans le cadre des programmes de contrôles par sondage et des contrôles individuels, la Surveillance du marché a effectué 360 contrôles au total dans toutes les régions du pays. Elle s'est principalement intéressée aux programmes de contrôles par sondage d'équipements sous pression et d'ensembles soumis à déclaration ainsi qu'aux accumulateurs d'eau chaude. Il lui a fallu ouvrir 35 procédures en raison d'une documentation incorrecte ou de procédures d'évaluation de la conformité manquantes. Ces procédures ont suscité diverses questions techniques et formelles relatives à la législation et aux responsabilités, mais il n'a pas été nécessaire de prendre des mesures en raison de vices techniques. Les fabricants et exploitants ont été invités à exécuter ultérieurement les procédures d'évaluation de la conformité manquantes.

Activités d'information

La Surveillance du marché des équipements sous pression publie sur le site Internet de l'ASIT les informations et notices les plus importantes relatives à la législation des équipements sous pression. L'attention porte essentiellement sur la thématique des ensembles, c'est-à-dire l'assemblage de plusieurs équipements sous pression pour former un tout intégré et fonctionnel. La Surveillance du marché des équipements sous pression participe également à des séminaires et à des séances d'information, afin de renseigner sur les questions relatives à la surveillance du marché et à la législation sur les équipements sous pression.

Collaboration

La Surveillance du marché des équipements sous pression attache beaucoup d'importance à un échange actif avec d'autres organes de contrôle suisses et étrangers actifs dans le domaine de la sécurité des produits. Les contacts avec les autorités européennes de surveillance du marché, en particulier, sont très précieux, car une grande partie des équipements sous pression et des installations n'est plus fabriquée en Suisse. Les instances européennes s'assurent ainsi que les prescriptions sont transposées et mises en œuvre de manière uniforme dans les pays membres. Au cours de l'exercice, la Suisse a ainsi encouragé la rédaction d'un article interprétatif sur la notion de « bonnes pratiques d'ingénierie ».

Perspectives

Durant l'année en cours, la Surveillance du marché des équipements sous pression réalise divers contrôles et programmes de contrôles par sondage des équipements sous pression et des chaudières à basse pression soumis à déclaration. L'interprétation et l'application de la thématique des ensembles ainsi que la participation active au sein de divers organes suisses et étrangers demeureront prioritaires.

La division Surveillance du marché

La division Surveillance du marché de l'ASIT se compose des deux services d'inspection accrédités: l'Inspection fédérale des ascenseurs (IFA) et la Surveillance du marché des équipements sous pression. Elle a pour vocation le contrôle du respect des exigences fondamentales de sécurité et de santé, conformément à la loi sur la sécurité des produits (LSPro) et aux ordonnances d'exécution y afférentes, pour les ascenseurs et les installations de transport de personnes d'une part et les équipements sous pression et les récipients à pression simples d'autre part. Outre la réalisation de contrôles par sondage, elle effectue des vérifications en présence d'indices fondés de produits non conformes, communiqués par des autorités ou des tiers. La division Surveillance du marché publie d'ailleurs aussi diverses informations relatives à la sécurité des produits sur son site Internet.

COMPTES ANNUELS 2018

COMPTES ANNUELS

| Bilan | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|--|-------------------|-------------------|
| Actifs | CHF | CHF |
| Actif circulant | 3 629 107 | 4 565 781 |
| <i>Liquidités</i> | 3 004 770 | 3 783 228 |
| <i>Créances au titre de livraisons et de prestations</i> | 570 873 | 622 758 |
| Tiers | 838 860 | 830 973 |
| Proches | 32 012 | 91 785 |
| Ducroire | -300 000 | -300 000 |
| <i>Autres créances à court terme</i> | 13 815 | 21 043 |
| <i>Réserves et prestations non facturées</i> | - | 47 940 |
| <i>Comptes de régularisation actifs</i> | 39 650 | 90 812 |
| Actifs immobilisés | 43 119 095 | 41 932 500 |
| <i>Prêts de tiers</i> | - | 30 000 |
| <i>Prêts proches</i> | 4 250 000 | 4 250 000 |
| <i>Cautionnement</i> | 11 501 | 11 501 |
| <i>Participations</i> | 6 336 816 | 6 336 816 |
| <i>Immobilisations corporelles</i> | 32 520 779 | 31 304 183 |
| Immobilisations corporelles mobiles | 689 900 | 740 796 |
| Immeubles | 31 830 879 | 30 563 387 |
| Total actifs | 46 748 202 | 46 498 281 |
| Passifs | | |
| Fonds étrangers à court terme | 3 559 391 | 5 302 095 |
| <i>Engagements résultant de livraisons et de prestations</i> | 960 930 | 478 158 |
| Tiers | 951 999 | 452 170 |
| Proches | 8 931 | 25 988 |
| <i>Dettes à court terme portant intérêt</i> | 800 000 | 800 000 |
| <i>Autres engagements à court terme</i> | 573 561 | 664 905 |
| <i>Comptes de régularisation passifs</i> | 1 224 900 | 3 359 032 |
| Fonds étrangers à long terme | 25 365 000 | 23 763 936 |
| <i>Dettes financières à long terme</i> | 22 375 000 | 21 198 936 |
| <i>Provisions</i> | 2 990 000 | 2 565 000 |
| Fonds | 564 528 | 498 155 |
| <i>Fonds Inspection fédérale des pipelines</i> | 564 528 | 498 155 |
| Fonds propres | 17 259 283 | 16 934 095 |
| <i>Réserves facultatives issues du bénéfice</i> | 16 623 714 | 16 223 714 |
| <i>Bénéfice porté au bilan</i> | 635 569 | 710 381 |
| Report | 310 381 | 402 913 |
| Résultat de l'exercice | 325 188 | 307 468 |
| Total passifs | 46 748 202 | 46 498 281 |

Fin 2018, le total du bilan de l'ASIT se montait à CHF 46,7 millions.

| Compte de résultat | 2018 | 2017 |
|--|--------------------|--------------------|
| | CHF | CHF |
| Produit net résultant de livraisons et de prestations | 18 516 875 | 19 098 228 |
| <i>Contributions annuelles</i> | 4 148 618 | 4 229 309 |
| <i>Autres produits résultant de livraisons et de prestations</i> | 14 368 257 | 14 868 918 |
| Charges de matériel | -1 642 492 | -1 586 862 |
| <i>Prestations de tiers</i> | -938 005 | -1 059 439 |
| <i>Matériel</i> | -309 076 | -212 985 |
| <i>Autres charges résultant de livraisons et de prestations</i> | -395 411 | -314 438 |
| Bénéfice brut | 16 874 383 | 17 511 366 |
| Charges d'exploitation | -15 596 902 | -16 055 540 |
| <i>Charges de personnel</i> | -13 925 571 | -14 208 784 |
| <i>Autres charges d'exploitation</i> | -1 671 331 | -1 846 756 |
| <i>Charges de locaux</i> | -523 427 | -554 530 |
| <i>Charges informatiques</i> | -419 367 | -480 628 |
| <i>Maintenance, réparations, leasing</i> | -131 970 | -93 114 |
| <i>Charges d'administration</i> | -449 589 | -559 343 |
| <i>Charges de publicité</i> | -92 932 | -91 073 |
| <i>Autres charges d'exploitation</i> | -54 047 | -68 068 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements | 1 277 481 | 1 455 826 |
| Amortissements sur les positions d'actifs immobilisés corporels | -527 178 | -575 726 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts | 750 304 | 880 100 |
| Résultat financier | -162 218 | -173 797 |
| <i>Produits financiers</i> | 34 429 | 27 340 |
| <i>Charges financières</i> | -196 647 | -201 137 |
| Résultat d'exploitation | 588 086 | 706 302 |
| Résultat hors exploitation | -201 300 | 102 176 |
| <i>Revenus des immeubles</i> | 1 383 114 | 1 380 203 |
| <i>Charges des immeubles</i> | -584 414 | -478 027 |
| <i>Amortissements des immeubles</i> | -1 000 000 | -800 000 |
| Résultat de l'entreprise | 386 786 | 808 478 |
| Résultat exceptionnel, unique ou hors exercice | -61 598 | -501 010 |
| <i>Produits exceptionnels</i> | 385 184 | 2 440 |
| <i>Charges exceptionnelles</i> | -446 782 | -503 450 |
| Résultat de l'exercice | 325 188 | 307 468 |

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

| Tableau de flux de trésorerie | 2018 | 2017 |
|--|-------------------|-------------------|
| | CHF | CHF |
| Flux de trésorerie des activités d'exploitation | 759 252 | 4 527 106 |
| <i>Cash flow</i> | 2 343 739 | 1 545 782 |
| Résultat annuel | 325 188 | 307 468 |
| Amortissements | 1 527 178 | 1 375 726 |
| Variation réserves | 425 000 | -100 000 |
| Variation fonds | 66 373 | -37 413 |
| <i>Variation créances</i> | 110 276 | 1 129 058 |
| <i>Variation travaux commencés</i> | 47 940 | 64 060 |
| <i>Variation engagements</i> | -1 742 703 | 1 788 207 |
| Flux de trésorerie des activités d'investissement | -2 713 773 | -5 324 528 |
| <i>Investissements</i> | -2 743 773 | -5 344 528 |
| Immobilisations corporelles mobiles | -476 281 | -568 562 |
| Immeubles | -2 267 492 | -3 280 958 |
| Prêts actifs | - | -1 483 508 |
| Cautionnement | - | -11 501 |
| <i>Désinvestissements</i> | 30 000 | 20 000 |
| Prêts actifs | 30 000 | 20 000 |
| Flux de trésorerie des activités de financement | 1 176 064 | 3 900 000 |
| <i>Financements</i> | 2 000 000 | 4 500 000 |
| Prêts passifs | - | 500 000 |
| Hypothèques et crédits bancaires | 2 000 000 | 4 000 000 |
| <i>Définancements</i> | -823 936 | -600 000 |
| Prêts passifs | -273 936 | -250 000 |
| Hypothèques et crédits bancaires | -550 000 | -350 000 |
| Total flux de trésorerie / variation des liquidités | -778 458 | 3 102 578 |
| Variation des liquidités | | |
| <i>Etat au 1.1.</i> | 3 783 228 | 680 650 |
| <i>Etat au 31.12.</i> | 3 004 770 | 3 783 228 |
| Total flux de trésorerie / variation des liquidités | -778 458 | 3 102 578 |

AFFECTATION DU BÉNÉFICE

| Affectation du bénéfice | 2018 | 2017 |
|--|----------------|----------------|
| | CHF | CHF |
| <i>Report de bénéfice au 1.1.</i> | 310 381 | 402 913 |
| Bénéfice porté au bilan | 325 188 | 307 468 |
| Attribution aux réserves libres issues du bénéfice | -300 000 | -400 000 |
| Report à nouveau | 335 569 | 310 381 |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Informations sur les principes appliqués aux comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions légales suisses, notamment aux articles sur comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les charges de la facturation interne figurent désormais dans les charges de matériel au lieu des autres charges d'exploitation. L'exercice précédent a été ajusté en conséquence.

Principes d'évaluation

| |
|---|
| Liquidités: Valeur nominale |
| Créances à court terme: Valeur nominale après déduction de correctifs de valeurs spécifiques et du croire forfaitaire |
| Postes de régularisation (TA et TP): Valeur nominale ou évaluation prudente |
| Travaux commencés et réserves: Heures de travail ou coûts d'acquisition répercutables |
| Immeuble Wallisellen: Valeur d'acquisition moins amortissements selon résultat |
| Immobilisations corporelles mobiles: a) Valeur d'acquisition < CHF 2000: amortissement unique de 100 % b) Valeur d'acquisition > CHF 2000: amortissements dégressifs de 30 % à 50 % |
| Prêts: Valeur nominale moins amortissements effectués et correctifs de valeurs éventuels |
| Participations / Provision pour participations: Valeur d'acquisition moins provisions supplémentaires éventuelles selon la situation bénéficiaire |
| Engagements à court terme: Valeur nominale |
| Engagements à long terme (hypothèques): Valeur nominale |
| Fonds IFP: Variation selon excédent annuel de recettes ou de dépenses |

| 2. Nombre d'équivalents temps plein en moyenne annuelle | 31.12.2018 applicable | 31.12.2017 applicable |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 50 à 250 équivalents temps | 85 | 90 |

3. Participations directes et indirectes

| Raison sociale, forme juridique, siège | Part de capital en % | Part de droit de vote en % | Part de capital en % | Part de droit de vote en % |
|---|----------------------|----------------------------|----------------------|----------------------------|
| Directes | | | | |
| SWI Swiss Welding Institute, Yverdon-les-Bains | 50,00 % | 50,00 % | 50,00 % | 50,00 % |
| SVTI Services AG, Wallisellen | 100,00 % | 100,00 % | 100,00 % | 100,00 % |
| Indirectes | | | | |
| Swiss Safety Center SA, Wallisellen | 100,00 % | 100,00 % | 100,00 % | 100,00 % |
| IWT Institut für Werkstofftechnologie AG, Wallisellen | | | 100,00 % | 100,00 % |
| Swissi SA, Wallisellen | | | 100,00 % | 100,00 % |

4. Montant total des actifs utilisés pour garantir les engagements propres

| | CHF | CHF |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Immobilisations corporelles | 31 830 879.11 | 30 563 387.11 |

5. Principaux événements après la clôture du bilan

Aucun événement soumis à déclaration après la clôture du bilan.

6. Dettes financières à long terme ventilées par échéances

| | CHF | CHF |
|------------------|---------------|---------------|
| Entre 1 et 5 ans | 18 125 000.00 | 16 698 936.49 |
| Plus de 5 ans | 4 250 000.00 | 4 500 000.00 |

| | 31.12.2018 | 31.12.2017 |
|---|-------------------|-------------------|
| 7. Honoraires de l'organe de révision | CHF | CHF |
| <i>Prestations de révision</i> | 29 075.00 | 27 850.00 |
| <i>Autres prestations</i> | 6 100.00 | 11 550.00 |
| 8. Dissolution nette de réserves latentes | CHF | CHF |
| <i>Dissolution de réserves latentes</i> | - | - |
| 9. Engagements de garantie/de leasing non inscrits au bilan | CHF | CHF |
| <i>Véhicules</i> | 84 505.30 | - |
| 10. Explications sur les positions exceptionnelles, uniques ou hors exercice du compte de résultat | CHF | CHF |
| Produits: | | |
| <i>Produits de cessions de participations</i> | 383 439.00 | - |
| <i>Produits divers</i> | 1 745.16 | 2 439.86 |
| | 385 184.16 | 2 439.86 |
| Charges: | | |
| <i>Provisions pour participations</i> | 300 000.00 | - |
| <i>Provisions pour 150 ans ASIT</i> | 100 000.00 | - |
| <i>Amortissement participations</i> | - | 500 000.00 |
| <i>Charges diverses</i> | 46 782.11 | 3 450.00 |
| | 446 782.11 | 503 450.00 |

RAPPORT ANNUEL

Les résultats de l'ASIT au cours de l'exercice sous revue ont été largement conformes aux attentes et ont atteint les objectifs fixés dans le budget annuel. Toutes les Inspections ont pu honorer leurs mandats et leurs commandes dans le cadre habituel fixé. Les bases contractuelles et les relations avec les mandants sont restées stables et le marché s'est développé favorablement. Le résultat d'exploitation correspond aux objectifs stratégiques et permet de financer le développement continu de l'infrastructure nécessaire et de l'organisation.

De plus amples informations sur la marche des affaires figurent dans les rapports d'activité respectifs des Inspections.

Durant l'exercice sous revue, le Groupe n'a pas mené d'activités de recherche et développement au sens étroit. Les développements et les tendances du numérique et de la sécurité fonctionnelle font l'objet d'un étroit suivi et entrent dans le développement courant des procédures d'analyse et d'inspection. L'échange de retours d'expérience avec d'autres sociétés d'inspection à l'échelle internationale est précieux et aussi d'une grande importance à cet égard. Les organes responsables, à savoir la direction et le comité de

direction, estiment que les perspectives d'avenir des activités exclusives ou sur mandat sont intactes. Le bureau du comité s'est par ailleurs penché de près sur les questions stratégiques et le projet de construction. Avec la direction, il a également examiné les risques métiers y relatifs. L'ensemble du comité de direction a été régulièrement informé et intégré à ces travaux.

Le rapport annuel contient des informations détaillées sur la marche des affaires et la situation économique de l'entreprise et explique d'importants événements survenus durant l'année. Il complète le rapport du comité et de la direction ainsi que les explications au sujet des comptes annuels.

EXPLICATIONS CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code suisse des obligations. Les directives en matière de comptabilité et de présentation des comptes sont restées inchangées par rapport à l'exercice précédent. Les charges provenant de la compensation interne ont été transférées des autres charges d'exploitation vers les charges de matériel, si bien qu'elles se situent au niveau de la marge brute avec les produits correspondants. Les chiffres de l'exercice précédent ont été ajustés afin d'améliorer la comparaison.

Bilan de l'ASIT

Au lundi 31 décembre 2018, le total du bilan s'élevait à CHF 46,7 millions (31 décembre 2017 : CHF 46,5 millions, +0,5 %).

Les principaux changements dans les actifs concernent les investissements dans les immeubles commerciaux. Le flux de trésorerie résulte principalement du règlement d'un passif de placement ainsi que des activités d'investissement susmentionnées.

Le taux d'investissement est ainsi passé de 90,2 % à 92,2 %. L'actif circulant représente donc 7,8 % du total du bilan.

En ce qui concerne le passif, la souscription d'une tranche de crédit à la construction a fait grimper les engagements à long terme, alors qu'au niveau des engagements supplémentaires, la dette relative à la participation, remboursée, n'apparaît plus contrairement à l'année passée.

Par rapport à 2017, les liquidités ont progressé en raison d'une baisse du niveau des engagements à court terme.

Le taux d'autofinancement a légèrement augmenté, passant de 36,4 % à 36,9 %, malgré la

poursuite du financement par crédit du bâtiment d'extension.

Comptes de résultat de l'ASIT

Le chiffre d'affaires total a reculé de 3,0 % pour atteindre CHF 18,5 millions (2017 : CHF 19,1 millions). Cette baisse s'explique principalement par la perte des revenus consolidés de l'Academy Support Center (transfert à Swiss Safety Center SA). Les charges de personnel ont diminué de 2,0 % pour la même raison. Les prestations de tiers se sont accrues de 3,0 % et ce en raison du reclassement mentionné au premier chapitre des notes. Les charges d'exploitation ont diminué de 9,5 % grâce à l'utilisation des synergies au sein du Groupe.

Le tassement du chiffre d'affaires n'a pas pu être intégralement compensé par la réduction des coûts. Le résultat d'exploitation, qui s'établit à CHF 0,6 million (2017 : CHF 0,7 mio.), est en baisse par rapport à l'année précédente.

L'ASIT a profité de la bonne situation bénéficiaire pour procéder à des amortissements supplémentaires sur les immeubles et renforcer les provisions à long terme. Le résultat annuel s'élève à CHF 0,3 million au total.

Consolidation du Groupe ASIT

Les comptes de l'ASIT et de sa société de participation SVTI Services AG y compris ses filiales ont été consolidés au 31 décembre 2018.

Les comptes complets du groupe seront publiés lors de l'assemblée ordinaire des membres.

ASPECTS DE LA CONSOLIDATION

| Consolidation Groupe ASIT | 2018 | 2017 |
|--|------------|------------|
| | CHF | CHF |
| <i>Total du bilan</i> | 47 831 254 | 47 789 468 |
| <i>Fonds propres</i> | 17 167 901 | 16 776 592 |
| <i>Produit net résultant de livraisons et de prestations</i> | 42 738 231 | 44 456 050 |
| <i>Bénéfice brut</i> | 37 924 492 | 39 077 030 |
| <i>EBIT</i> | 1 140 081 | 1 717 102 |
| <i>Bénéfice annuel</i> | 233 806 | 149 966 |

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION CONCERNANT LES COMPTES INDIVIDUELS



Tél. +41 44 444 35 55
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale de l'ASIT Association suisse d'inspection technique, Wallisellen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'ASIT Association suisse d'inspection technique, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du résultat de l'exercice est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 28. Mars 2019

BDO SA

Albert Bamert

Expert-réviseur agréé

Rico Zindel

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION CONCERNANT LES COMPTES CONSOLIDÉS



Tél. +41 44 444 35 55
Fax +41 44 444 35 35
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

à l'Assemblée générale de l'ASIT Association suisse d'inspection technique, Wallisellen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de l'ASIT Association suisse d'inspection technique, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 28 mars 2019

BDO SA

Albert Bamert

Expert-réviseur agréé

Rico Zindel

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Richtistrasse

15

SVTI
ASIT



swiss safety
center

Siège principal
à Wallisellen

SWISS SAFETY CENTER SA



Configuration du système
d'émission acoustique

SWISS SAFETY CENTER SA

L'exercice 2018 a été placé sous le signe de la consolidation : les trois anciennes filiales de l'ASIT Swiss TS AG, IWT AG et Swissi SA ont en effet fusionné au 1^{er} janvier 2018 pour donner naissance à la société Swiss Safety Center SA. Cette fusion a permis d'éliminer les doublons et de créer des synergies. Le renforcement de la structure d'encadrement dans plusieurs divisions montre ses premiers résultats fructueux. D'après un sondage, la satisfaction des collaborateurs s'est nettement améliorée.

Le changement de culture en vue de créer une organisation agile et résolument tournée vers l'économie de marché est ambitieux. L'entreprise doit agir de manière dynamique et rester flexible pour relever les défis que constitueront à l'avenir la numérisation, le manque de main-d'œuvre qualifiée et un secteur industriel en déclin. Le fait qu'il y ait une demande en faveur d'une offre de formation et de prestations interdisciplinaire dispensées par le Swiss Safety Center est tout à fait réjouissant.

La société continuera d'investir dans les outils de mesure les plus modernes, les processus hautement numérisés et le perfectionnement de ses collaborateurs. Enfin, le Swiss Safety Center développe et vend, outre ses nouveaux services numériques, des produits spécialisés tels que les installations de contrôle *Autosonic*TM entièrement automatisées, avec alimentation robotisée.

Succursale de Neuchâtel

L'année dernière, la succursale de Neuchâtel a évolué pour devenir une organisation orientée vers le marché et tournée vers l'avenir. Renouvelée et dotée d'une nouvelle direction, l'équipe a intensifié les activités marketing afin de consolider avec succès la marque Swiss Safety Center dans le domaine de la formation continue, assurer de la transparence et gagner de nouveaux clients en Suisse romande. L'année 2018 a été marquée par plusieurs temps forts: présence au « Salon romand de la sécurité » à Lausanne, poursuite de grands projets comme l'extension de l'aéroport de Genève et promotion des échanges entre les sites régionaux du Swiss Safety Center.

Succursale de Lugano

L'année 2018 a été largement positive pour la succursale de Lugano. Celle-ci a pu enrichir son offre d'un cours pour spécialistes en installations de détection d'incendie ainsi que d'un cours pour le niveau d'assurance qualité 1. La succursale a par ailleurs organisé un séminaire national pour la Société suisse des Spécialistes en Protection-incendie et en Sécurité VBSF/SSPS. Le nombre d'inspections est resté stable, en raison de nouvelles constructions qui nécessitent des installations d'extinction d'incendies automatiques. Les inspections suivantes ont été réalisées avec succès, conformément aux directives spécifiques. L'amélioration significative dans le domaine de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail a tout lieu de réjouir. La solution modèle reconnue par la CFST a également joué un rôle dans ce sens. Avec ses quatre experts cantonaux et ses deux spécialistes en protection incendie, la succursale a honoré de nombreux mandats d'ingénierie, a développé des concepts de protection incendie et a acquis des compétences plus élevées dans ces domaines. Concernant les prestations en matière de sécurité, le marché de la Suisse italophone est stable.

La fusion pour former Swiss Safety Center SA a permis d'éliminer les redondances et d'exploiter les synergies.

MATERIALS TECHNOLOGY

La bonne préparation en vue du transfert de l'IWT Institut für Werkstofftechnologie AG vers le Swiss Safety Center SA a permis à la division Materials Technology de continuer à proposer ses prestations avec succès en 2018 et d'atteindre les objectifs financiers et stratégiques qu'elle s'était fixés.

Le carnet de commandes est resté bien rempli dans les domaines de l'analyse des dommages et des inspections mobiles sur site. Lors de la rénovation et de la transformation de bâtiments anciens ou historiques, notamment, Materials Technology a saisi, pour de nombreux objets, des propriétés importantes relatives à la technique des matériaux, qui par la suite ont pu être utilisées pour les calculs et la planification. Concernant les inspections de matériaux standard, le carnet de commandes a poursuivi sa remontée.

En 2018, la division Materials Technology a mis tout particulièrement l'accent sur le développement de l'offre de services dans le domaine des contrôles non destructifs modernes. L'automatisation du système d'inspection par ultrasons *Autosonic*TM a pu être considérablement améliorée grâce au renfort de spécialistes au sein de l'équipe. Plusieurs installations ont été commercialisées avec succès dans le monde entier. Pour l'évaluation du contrôle magnéto-inductif mais surtout de l'inspection visuelle des câbles, l'assistance par le logiciel a encore été optimisée et les délais d'exécution raccourcis.



INDUSTRY SERVICES

La division Industry Services a pleinement atteint les objectifs qui lui ont été fixés pour l'exercice sous revue. Comme prévu, la collaboration entre les secteurs d'activité – y compris l'Inspection de la protection incendie nouvellement intégrée (anciennement Swissi SA) – a été intensifiée. Des synergies ont ainsi été créées, attirant de nouveaux clients et débouchant sur de nouvelles commandes.

En 2018, Industry Services a en outre créé le secteur d'activité « Conformity Services » afin de répondre aux besoins de soutien de l'industrie concernant la sécurité fonctionnelle et la réalisation d'évaluations de conformité globales d'installations fortement interconnectées. Ainsi, dans des domaines tels que la sécurité des machines, la protection contre les explosions, le niveau d'intégrité de sécurité (SIL) et les analyses des risques, entre autres, des spécialistes ont évalué des installations complexes, qu'ils ont déclarées conformes aux directives en vigueur.

Les divisions Materials Technology et Industry Services ont atteint leurs objectifs pour 2018 et ont enregistré de nouvelles commandes.



CERTIFICATIONS

L'organisme de certification a atteint ses objectifs ambitieux en termes de chiffre d'affaires et de résultat en 2018. D'une manière générale, la prise de conscience de la notion de qualité s'est fortement développée tant dans le domaine de la sécurité alimentaire que dans celui de la santé ou de la sécurité informatique.

En 2018, l'organisme de certification s'est principalement occupé du passage aux nouvelles versions ISO 9001:2015 et ISO 14001:2015 à compter du 14 septembre 2018. En mars 2018, la nouvelle norme de sécurité au travail ISO 45001, attendue depuis longtemps, a été publiée et remplace désormais la norme OHSAS 18001.

En 2018, l'organisme de certification a participé à plus de vingt congrès, conférences et salons afin d'entretenir et d'étendre son réseau de relations. Son travail au sein de comités de normalisation et de groupes de travail du VdTÜV lui a permis de faire son entrée dans différents cercles et, ainsi, de développer ses compétences.

L'offre d'informations de l'organisme sur le site web de l'ASIT suscite un vif intérêt, en particulier les listes de contrôle en lien avec les différentes certifications mises à disposition.

L'organisme de certification a également mis l'accent sur la formation et la formation continue de ses auditeurs. La division entend ainsi investir dans l'avenir et défendre les valeurs de l'ASIT.

Le cours à l'intention des gestionnaires qualité a été très apprécié. Les participants se sont montrés enthousiastes quant à l'utilité et à la qualité du cours.

Audit: vérification des paramètres de coupe



EXPERTISE SERVICES

Avec ses trois secteurs Protection incendie, Sécurité de l'environnement et Sécurité au travail et GIR, la division Expertise Services a clôturé l'exercice 2018 avec un bénéfice légèrement supérieur au budget. L'équipe a reçu le renfort de spécialistes, si bien que la division est maintenant en mesure de procéder à des simulations de protection incendie dans toute la Suisse, et de proposer une offre plus large dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

Projets internes

Au cours de l'exercice sous revue, Expertise Services a fait avancer divers projets internes: la division a par exemple introduit un outil dédié aux audits de sécurité réalisés chez les clients. Elle a en outre rassemblé, pour les processus opérationnels, toute la documentation portant sur la gestion de la qualité des anciennes sociétés Swissi SA et Swiss TS AG. Le service Sécurité de l'environnement a tout particulièrement bénéficié de ce regroupement de connaissances techniques venant des deux anciennes sociétés.

Instances et projets

En 2018, les experts de la division Expertise Services ont poursuivi leur travail aux côtés d'instances nationales et internationales (Fire Protection Association Europe CFPA-E, SSI, Fondation Swiss Chapter de la SFPE, GeFa Suisse et autres). Parmi les projets, il convient de mentionner tout particulièrement l'achèvement du projet Vulcano, pour le domaine Protection d'incendie, l'organisation de diverses formations In-House ainsi que l'e-learning dans les divisions Sécurité au travail & GIR et Sécurité de l'environnement. La division a par ailleurs réussi à accroître le volume de la solution modèle M11. Nous avons enregistré une forte demande des mandats en tant que conseillers externes à la sécurité, d'analyses de situations liées à des marchandises et à des substances dangereuses, d'évaluations de risques d'explosion et pour l'élaboration de fiches de données de sécurité.

Formations et cours de perfectionnement, séminaires

La division a continué de proposer les formations et cours de perfectionnement en 2018. Elle a en outre proposé de nouveaux cours dans le domaine de la protection incendie, par exemple un cours intitulé « Connaissances de base liées à l'exécution du niveau d'assurance qualité 1 ». Enfin, elle a organisé une journée de mise en simulation destinée aux spécialistes en protection incendie. La Conférence des chargés de sécurité a rencontré un tel succès qu'une deuxième conférence a dû être organisée en novembre. La 7^e journée consacrée aux substances dangereuses a elle aussi affiché complet. Le nouveau cours pour Security Manager CFPA-E, réparti en deux modules d'apprentissage et un module d'examen, a lui aussi rencontré un franc succès. La division a organisé pour la première fois le cours « Risques psychosociaux sur le lieu de travail », et mis en place la passerelle vers l'examen professionnel de Spécialiste STPS. Les nouveaux manuels STPS sur les marchandises et substances dangereuses sont disponibles dans le Shop du Swiss Safety Center depuis décembre 2018.

Les divisions Certifications et Expertise Services offrent de nombreuses formations et perfectionnements.

Neuerungen im Chemikalienrecht Meldung Zwischenprodukte



Zwischenprodukte waren bisher von der Meldepflicht ausgenommen.

Meldepflicht gilt seit 1. März auch für Zwischenprodukte, die:

- an Dritte abgegeben werden;
- den Herstellungsstandort verlassen;
- in Mengen > 100 kg pro Jahr in Verkehr gebracht werden;

Swiss Safety Center

00.08.2018



ADRESSES

État mars 2019

ASIT Association suisse d'inspection technique

Richtistrasse 15

CH-8304 Wallisellen

www.svti.ch, info@svti.ch

| | N° de téléphone | N° de téléfax |
|--|------------------|------------------|
| Numéro principal | +41 44 877 61 11 | +41 44 877 62 10 |
| Direction/Services généraux | +41 44 877 61 07 | +41 44 877 62 10 |
| Inspection des chaudières | +41 44 877 61 11 | +41 44 877 62 11 |
| Inspection fédérale des pipelines | +41 44 877 62 79 | +41 44 877 62 12 |
| Inspection nucléaire | +41 44 877 62 38 | +41 44 877 62 13 |
| Inspection fédérale des ascenseurs | +41 44 877 62 60 | +41 44 877 62 61 |
| Surveillance du marché des équipements sous pression | +41 44 877 61 11 | +41 44 877 62 61 |

Swiss Safety Center SA (siège principal)

Richtistrasse 15

CH-8304 Wallisellen

www.safetycenter.ch, info@safetycenter.ch

| | | |
|---------------------------------|------------------|------------------|
| | +41 44 877 62 22 | +41 44 877 62 10 |
| Sécurité au travail | +41 44 877 63 60 | +41 44 877 62 10 |
| Protection contre les incendies | +41 44 877 63 60 | +41 44 877 62 10 |
| Équipements sous pression | +41 44 877 61 48 | +41 44 877 62 10 |
| Conformity Services | +41 44 877 61 48 | +41 44 877 62 10 |
| Marchandises dangereuses | +41 44 877 61 48 | +41 44 877 62 10 |
| Sécurité environnementale | +41 44 877 63 60 | +41 44 877 62 10 |
| Techniques des matériaux/CND | +41 44 877 63 33 | +41 44 877 63 34 |
| Certifications | +41 44 877 62 30 | +41 44 877 62 32 |

Swiss Safety Center SA

Rue du Crêt-Taconnet 8b

CH-2000 Neuchâtel

www.safetycenter.ch, info.ne@safetycenter.ch

| | | |
|--|------------------|------------------|
| | +41 32 723 80 10 | +41 32 723 80 20 |
|--|------------------|------------------|

Swiss Safety Center SA

Via San Gottardo 77

CH-6900 Lugano-Massagno

www.safetycenter.ch, info.lu@safetycenter.ch

| | | |
|--|------------------|------------------|
| | +41 91 967 11 44 | +41 91 966 87 38 |
|--|------------------|------------------|

SWI Swiss Welding Institute

Rue du Nord 3

CH-1400 Yverdon-les-Bains

www.swi.ch, swi-info@swi.ch

| | | |
|--|------------------|------------------|
| | +41 24 557 73 90 | +41 24 557 73 87 |
|--|------------------|------------------|

